

Le plaisir obligatoire

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 35

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE PLAISIR OBLIGATOIRE

L n'est chose plus généralement et, du reste, plus justement prisee que la liberté. C'est un beau mot; il sonne bien; il produit toujours son effet. Et, certes, la chose vaut le mot. Mais que de déceptions. En pratique, tout cela se réduit souvent à fort peu de chose. La liberté, nous avons eu déjà occasion de le montrer un jour, est méconnue, trahie sans façons. Ce n'est pas toujours de propos délibéré qu'on en agit ainsi avec elle, soit : mais le mal est fait tout de même.

Quel est l'homme, de quelque condition soit-il, qui peut se vanter d'être libre, de jouir comme il voudrait de cette liberté, si précieuse, de dire et de faire, non *tout* ce qui lui plaît — ce serait être trop exigeant — mais seulement de faire *comme* il lui plaît ? Il demeure entendu, toutefois, qu'il faut admettre pour inévitable la limite que fixe à notre liberté personnelle, dans une mesure plus ou moins variable, la liberté légitime d'autrui. Il semble alors que tout homme qui respecte cette limite ait droit à la réciprocité. Il semble... mais ?...

Si dans les manifestations de son désir de liberté l'homme ne se heurte pas toujours aux lois et règlements imposés ou aux usages admis, c'est alors l'indiscrétion, l'insistance de son entourage qui s'en mêlent. Peut-être y a-t-il de l'inconscience dans cette indiscrétion et cette insistance. Elles n'en sont pas moins maladroites, sinon importunes.

Exemple : Un parent, un ami, un collègue, une connaissance vous propose une partie de plaisir. Si nous choisissons cet exemple dans le domaine du plaisir, c'est à dessein. Ne semble-t-il pas, en effet, que c'est là que la liberté individuelle doit se sentir le plus à son aise ? Donc, vous voilà convié, très aimablement, à titre gracieux ou non, cela n'a pas d'importance. Jusqu'ici, rien à dire que : merci. C'est élémentaire. Mais, pour une raison ou pour une autre, toute personnelle, vous ne pouvez agréer la proposition qui vous est faite. Vous êtes empêché; vous aviez pris d'autres dispositions que vous ne desirez pas modifier; ou bien, tout simplement, cette partie de plaisir ne vous sied pas, ce qui est très naturel.

Toutes ces raisons sont votre affaire; elles ne regardent que vous seul; vous n'en devez rendre compte à personne et libre êtes-vous de décliner poliment l'invitation, sans autres explications.

Il devrait suffire à celui qui vous a fait la proposition que vous lui répondiez :

— Vrai, mon cher, je vous suis très obligé de votre aimable proposition, mais je ne puis être des vôtres. Tous mes regrets.

Même la sincérité, plus ou moins discutable par fois, de ces regrets, est votre affaire.

Eh ! bien, non, pour beaucoup cela ne suffit pas. La curiosité, l'indiscrétion, l'insistance interviennent :

— Mais qu'avez-vous donc qui vous empêche de venir ?... Où allez-vous ?... Avec qui allez-vous ?... Que faites-vous ?...

Et si vous avez la faiblesse de répondre à ces questions, si vous vous croyez tenu à des explications, n'allez pas vous imaginer que vous en serez récompensé. Ce seront alors des appréciations plus ou moins aimables, des jugements ou des soupçons très téméraires, le plus souvent, sur vos projets ou les personnes en compagnie desquelles vous les devez réaliser. Ce sera une avalanche d'imprécations.

Ou bien vous céderez. En ce cas, vous êtes un capon, un lâche... le mot est un peu gros, peut-être, mais c'est bien cela. Ou bien vous résisterez, vous tiendrez bon. Vous aurez mille fois raison et sûrement sujet de vous en féliciter. Mais vous avouerez tout de même que ce n'est pas du tout agréable de ne pouvoir, sans disputer et batailler, décliner tout simplement un plaisir auquel les circonstances ne vous permettent pas de vous associer ou qui ne vous dit rien. La liberté, que diable !

Et tenez, en terminant ces lignes, nous trouvons dans un journal étalé sur notre table de travail, cette « pensée » :

« Une des choses les plus difficiles à connaître dans ce bas monde, c'est de savoir distinguer ce qui vous regarde de ce qui ne vous regarde pas. »

J. M.



CAFE VINICOLE !

EN vagabondant de ci de là dans les campagnes mon jour de libre hebdomadaire, mes facultés d'observation m'amènent toujours à découvrir quelque chose.

Dans ma dernière tournée, en revenant pédestrement du meeting d'aviation de Montana sur Sion, une soif d'août me fit trouver à Grimisuat, à quelques kilomètres au-dessus de la capitale du Valais, la principale auberge du lieu tenue par le *syndic* Ballet (ainsi le désigne l'adresse imprimée collée sur le dernier numéro de la *Gazette du Valais*, mais en Valais la première autorité de la commune porte le nom de *président*). L'enseigne de l'établissement : *Café Vinicole* provoqua chez moi ces deux questions sémantiques : N'est-ce pas un pléonasme vicieux que d'appeler un *café*, avec l'extension de sens prise par ce mot, l'appeler *vinicole* ? Comme si tous nos cafés n'étaient pas *vinicoles* ? A moins que M. Ballet ait voulu indiquer clairement au passant qu'il ne fallait pas prendre son *café* pour un *café-thé* ou *café-chocolat*. C'est douteux, telle confusion n'étant pas à redouter dans le voisinage du vignoble de *Molignon*, dont Grimisuat occupe la lisière supérieure.

D'autre part depuis quand date cette habitude générale aujourd'hui d'appeler, jusqu'aux villages les plus reculés, le plus modeste *cabaret*, la moindre petite *pinte* du nom de *café* ? La *Pinte Vaudoise* de Lausanne ne rappelle-t-elle pas à sa manière, avec le souvenir de tante Rose, l'époque d'antan où l'on avait évidemment plus de souci que nous à appeler les choses par leurs noms véritables. Gage que dans beaucoup de nos villages de montagne on décortique du nom de *cafés* des établissements où le précieux breuvage qui tua Balzac,

Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire, n'a jamais été servi à un client quelconque.

Peut-être dans les bourgades de vigneronnards la réputation du *café-cabaret* a-t-elle précédé celle du *café-boisson*, introduite très tard dans maintes contrées du *Vieux Pays*.

Et maintenant on dit à Grimisuat *Café Vinicole*, comme dans d'autres paroisses les ménagères nous servent, en veux-tu, en voilà, du *café d'orge* (en bonnes « disciples » de l'abbé Kneipp), du *café de gland*, que sais-je encore ?

O café, que de choses on couvre de ton nom !

M. G.

Le « Café Vinicole » de notre collaborateur nous rappelle avoir vu à Thonon-les-Bains un établissement public à l'enseigne de *Café Hygiénique*.

Ce nom de « Café Hygiénique » n'est-il pas plein de vérité sous son apparence de réclame ? (*Réd.*)

Le bon côté. — A présent encore, dans plusieurs de nos églises de campagne les femmes sont placées d'un côté et les hommes de l'autre.

Un pasteur en chaire, troublé par le bavardage de quelques-uns de ses auditeurs, s'en plaignait doucement.

Une femme se lève aussitôt :

— Remarquez, monsieur le pasteur, que ce n'est pas de notre côté.

— Tant mieux, répond l'ecclésiastique, tant mieux, cela finira plus tôt.

Au restaurant. — M. Z... dine à côté d'un monsieur énorme qui vient d'allumer un cigare, et dont la fumée forme dans la salle comme un épais nuage.

— Pardon, monsieur, fait Z... poliment, cela ne vous dérange pas que je mange pendant que vous fumez ?

LA CONSOLATRICE

LORSQUE, à bout d'arguments, de reproches et d'injures, sa femme lui eut crié : « Bolchéviste, va ! », M. Badaud pensa que la coupe était pleine et allait déborder et, digne, mais non sans prudence, il se leva, prit son chapeau et sortit, frappant la porte pour avoir, en quelque sorte, le dernier mot.

Les neuf coups de vingt-et-une heures s'épauillèrent au clocher de la petite ville déjà endormie. Malgré sa fureur et sa rancune, M. Badaud sourit : « Neuf coups pour marquer vingt-et-une heures ! Quelle époque ! » Il releva le col de son pardessus; il regarda à droite, puis à gauche et, constatant la rue déserte, se risqua sur la chaussée que son pas, ferme, pressé et rageur, martela. Si « elle » écoutait, là-haut, derrière son volet clos, « elle » devait comprendre qu'il était parti non en vaincu, mais en adversaire qui, fort de son bon droit, quitte la place par gain de paix à un antagoniste obstiné dans sa mauvaise foi.

En fait, il ne savait où diriger sa course. Cette dernière scène, plus violente et plus stupide encore que les autres, l'avait laissé sans pensée, sans énergie, avec le seul sentiment d'un écoulement qui se traduisait par le : « Chameau ! Chameau ! » dont il scandait sa marche.

D'ailleurs, il ne songeait à rien. Il allait sans savoir où et sans le désir d'arriver quelque part. Il allait. Peu à peu, son pas se fit plus lent et moins cadencé. « Elle » ne pouvait plus ni le voir, ni l'entendre, il prit une allure de promenade et, les mains au dos, la canne pendante, traînant presque derrière lui, il continuait sa route, sa rancune de plus en plus tombée.

Machinalement, il prit la rue Miche qui le jeta dans la rue Traversière, laquelle l'amena à la place du Centre. Sans le vouloir, sans même s'en apercevoir, il fut devant le café du Cercle dont il poussa la porte tout aussi inconsciemment. Il entra.

L'établissement était presque désert. Deux jeunes gens faisaient une partie de billard; un vieux monsieur lisait son journal et la dame du comptoir souriait, à son habitude, se sachant les dents jolies.

La servante le salua d'un : « Bonsoir, monsieur Badaud », si étonné qu'il se sentit comme pris en faute et, baissant les yeux, alla s'asseoir aussi loin que possible de son « coin » du samedi.

— Deux décis, Ida, et la *Feuille* !

— Bien, monsieur Badaud.

Cette Ida, depuis des années, chaque samedi soir, le servait de même. C'était la première fois qu'il dérogeait à sa coutume et se trouvait en tel lieu un mercredi. Ida s'informa :

— Vous n'êtes pas malade ?

— Non. Pas du tout.

— Il ne vous est rien arrivé de fâcheux ?

— Non... oui... rien d'important.

Elle s'enquit plus avant. Bonne fille, l'événement — car c'en était un — l'intéressait autrement que par simple curiosité. Accoudée à un dossier de chaise, une lueur de compassion dans le regard, elle restait là, interrogeant, voulant savoir. Lui, à la longue, se confia. Il dit ses rancœurs, ses déceptions. Elle écoutait, hochant la tête, approbative. Elle coupait le récit de : « Bien sûr ! bien sûr ! », de « Voyez-vous ça ! » où se laissait voir tout à tour sa compréhension, son expérience des choses de la vie ou son étonnement de voir une existence si uniforme, si morne, telle qu'elle supposait l'être celle de M. Badaud, laisser soupçonner tant de luttes, tant de défaite dont la fréquence avait amené son client à son état actuel d'abattement.

— Que voulez-vous, Ida, on n'y peut rien. C'est ainsi et pas autrement.

— Bien sûr... C'est la vie ! Ainsi, moi...

A son tour, elle se raconta. Histoire banale où les jours sombres étaient les plus nombreux.

Mariée « ou tout comme » ainsi qu'elle l'exposa, avec un fainéant fiéffé qui lui soustrait ses économies sou à sou, elle avait passé dix ans à pleurer, se brouillant avec son ami pour lui pardonner deux jours après, jusqu'au jour où, emporté par quelque nouvel amour, il eût disparu sans un mot d'adieu.

— Vous ne l'avez jamais revu ?

— Jamais... Croyez-vous ?... Ce qu'on est bête, quand même !... Je l'ai pleuré !